



Le SNUipp-FSU de Vendée

à

- Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Madame la Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées

copie à

- Monsieur le Préfet de la Vendée
- Madame l'IA-DASEN de la Vendée
- Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes
- Mesdames, Messieurs les parlementaires de Vendée

La Roche sur Yon, le mardi 3 juillet 2018

Objet : situation des écoles publiques de Vendée et demande de dotation supplémentaire.

Monsieur le Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat,

Comme nous vous l'avons écrit le 22 mars dernier dans un courrier conjoint avec la FCPE, le département de la Vendée voit la suppression de 19 postes de professeurs des écoles à la rentrée 2018. Cette dotation se fait dans un cadre de baisse démographique que personne ne conteste.

Suite aux différentes interpellations (unanimité des organisations syndicales, FCPE, représentants des élus locaux, parlementaires), Madame l'IA-DASEN a organisé une deuxième phase de carte scolaire afin d'affiner la préparation de la rentrée scolaire vendéenne. Même si le nombre de fermetures de postes reste historiquement élevé, avec plus de 10 % des écoles impactées, cette phase de juin a permis la levée de 23 mesures défavorables (fermetures ou fermetures potentielles). Cela atteste donc de la nécessité d'une préparation de la rentrée scolaire en trois étapes : février, juin et septembre pour les derniers ajustements suite aux variations estivales fréquentes dans notre département.

À ce jour, le solde disponible pour effectuer les mesures de rentrée est de seulement + 0,5 poste, alors que des situations de tension connues ont été rappelées lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 25 juin dernier (RPI 2 classes uniques de Puy de Serre et Faymoreau, école primaire rurale 4 classes de Xanton Chassenon, école primaire rurale 3 classes de Damvix, école maternelle urbaine 3 classes L. Gluard à La Roche sur Yon...). Par ailleurs, plusieurs dispositifs « *plus de maîtres que de classes* » ont été fermés, dont certains subitement lors de cette phase de juin, alors même que les projets étaient finalisés avec les enseignants et les équipes de circonscription. Monsieur le Président de la République en a pourtant lui-même constaté les résultats positifs lors de son déplacement en Vendée le 13 juin, soit 5 jours avant l'annonce de ces mesures. C'est le cas des écoles situées en Réseau d'Education Prioritaire, qui sont tous ruraux en Vendée, mais également de l'école de la Métairie, aux Herbiers, dont les indicateurs sont semblables à ceux des REP du département, mais qui n'aura plus de moyens ciblés à la rentrée 2018.

.../...

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC de Vendée

Pôle associatif – 71 boulevard A. Briand - BP 01 - 85001 La Roche-sur-Yon Cedex

Tel : 02.51.62.03.14 - Courriel : snu85@snuipp.fr - Site : <http://85.snuipp.fr>

Parmi ses décisions, Madame l'IA-DASEN a acté la création de deux unités d'enseignement autisme expérimental, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la « *stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022* » voulue par Monsieur le Président de la République, et nous les soutenons. Nous ne pouvons accepter que cette impulsion nationale, bien que positive, grève les moyens de notre département, qui plus est dans le contexte d'une suppression de 19 postes.

Lors du Comité Technique Ministériel du 20/12/2017, vous avez présenté la répartition des moyens pour la rentrée 2018. Vous avez notamment annoncé qu'une provision de 100 postes était effectuée « *pour renforcer la scolarisation des enfants en situation de handicap* ». Comme ce fut le cas à la rentrée 2016, lors de la création d'une unité d'enseignement pour enfants autistes ou troubles envahissants du comportement dans une école maternelle vendéenne, nous vous demandons d'abonder la dotation du département de la Vendée à hauteur des moyens mis en œuvre dans le cadre de la « *stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022* » initiée par Monsieur le Président de la République.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, Madame la Secrétaire d'État, l'assurance de notre profond engagement dans la réussite de tous les élèves au sein du service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU de Vendée,

Pierre CAMINADE,

Johann JOLY

Sylvette LALO



Co-secrétaires départementaux